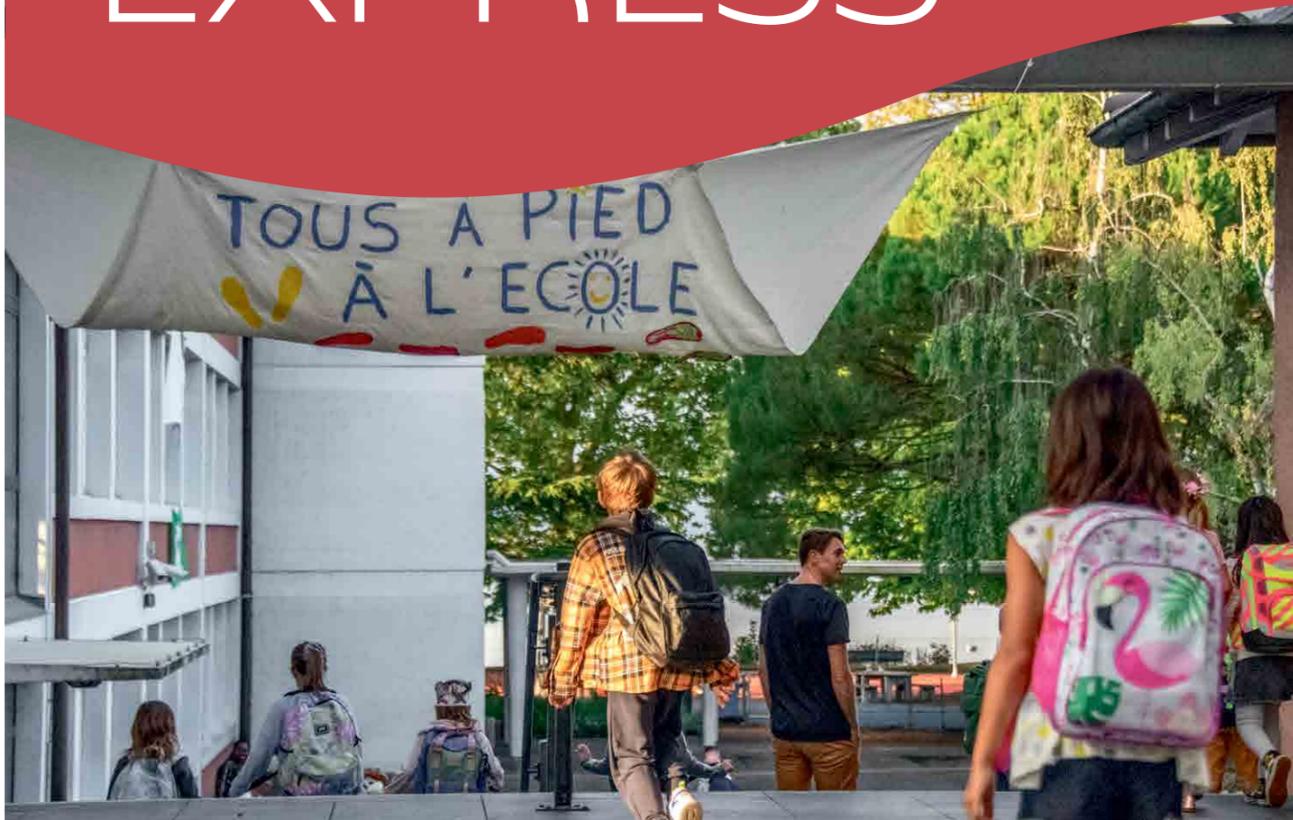


L'ÉCHOMUNAL EXPRESS

PUBLICATION OFFICIELLE DE
LA COMMUNE DE LUTRY
AVRIL 2024



MOBILITÉ

Pour que marche et école fassent bon ménage

Depuis 2022, la Commune met en place des plans de mobilité destinés à améliorer les accès piétonniers aux écoles. Ces initiatives s'inscrivent dans une volonté d'encourager les élèves et les classes à se déplacer à pied.

En 2022, la Commune de Lutry a entièrement réorganisé les transports scolaires pour gagner en efficacité. En parallèle, désireuse de favoriser la mobilité douce, la Municipalité s'est engagée dans une démarche visant à proposer des itinéraires piétons de qualité pour accéder aux écoles. Le service de la Mobilité a donc fait appel à l'Association transports et environnement (ATE) et au bureau de prévention des accidents (bpa), qui disposent d'une grande expérience en Suisse romande.

Un premier projet a permis de réaliser un plan de mobilité pour le Collège du Grand-Pont. D'abord, les spécialistes de l'ATE et du bpa ont effectué plusieurs visites aux abords de l'école. Des questionnaires spécifiques ont ensuite été adressés aux parents, au personnel scolaire et parascolaire. «Et aussi aux enfants, qui sont souvent les grands oubliés en matière d'aménagement des espaces publics», explique Patrick Sutter, Conseiller municipal en charge de la mobilité et de la sécurité. Cette démarche inhabituelle a conduit la Commune de Lutry à être invitée au prestigieux concours du Flâneur d'Or, organisé par Mobilité piétonne suisse avec le soutien de la Confédération. Des retours d'expérience sont aussi régulièrement demandés par d'autres communes.

Aménagements ciblés

Les réponses aux questionnaires permettent à la fois de cartographier de façon très précise les chemins empruntés par les enfants et de détecter les points jugés problématiques. Guidée par les recommandations de l'ATE et du bpa, la Commune peut alors intervenir pour améliorer la situation. Certains aménagements sont légers et rapides, comme cet escalier qui débouche directement sur l'avenue William et dont l'arrivée a été sécurisée par la création d'une ligne blanche et la pose de potelets. Près du collège, il y a un endroit où les enfants devaient se faufiler entre les voitures stationnées pour traverser l'avenue du Grand-Pont. Comme il n'était pas possible d'installer un feu ou un passage piéton, la rue étant située dans une zone

à 30 km/h, c'est finalement une aide à la traversée sous la forme d'un «cousin berlinois» qui a été créé. Il s'agit d'une sorte de dos d'âne d'environ 3 mètres encadré de potelets, sur lequel les enfants peuvent traverser en toute sécurité. Toutefois, certains points jugés problématiques demandent des réaménagements plus importants qui seront intégrés à des projets de requalification, comme celui de la route de Lavaux.

Après le Collège du Grand-Pont en 2022, les Collèges de Corsy et Savuit ont fait l'objet d'un plan de mobilité en 2023. Dès la rentrée 2024, ce sera au tour du Collège des Pâles. A terme, l'ensemble des écoles de Lutry bénéficieront de leur plan. «Ce sont des démarches relativement rapides, qui prennent moins d'un an par école. Le budget est lui aussi modeste: entre 20 000 et 25 000 francs selon le nombre d'élèves. De plus, nous avons pu bénéficier de subventions de la part d'Unisanté», précise Patrick Sutter.

Concours entre classes

Toujours pour encourager à la marche, la Commune, en collaboration avec l'Association des parents d'élèves de Lutry (apé), a lancé ce printemps la troisième édition du concours «A pied à l'école». Durant une semaine, les élèves de 15 classes récoltent des points pour tous les déplacements effectués à pied entre la maison et l'école, ainsi que pour les activités scolaires. Ces classes participent aussi à des initiations mettant en avant le sport et le mouvement, comme le tai-chi, l'escrime ou le hip-hop. A la fin, la classe qui aura le plus de points remportera un prix lui aussi lié au sport.

AGENDA

Programme complet sur: lutry.ch/agenda

15-2
AVR-MAI

MUSIQUE

Initiation musicale Inscriptions obligatoires

Journée portes ouvertes le samedi 27 avril
Villa Mégroz de 9 h à 12 h
clem.ch

19-20
AVR

SPECTACLE

108° Revue du FC Lutry

Salle du Grand-Pont
revuefclutry.ch

26-27
AVR

SPECTACLE

108° Revue du FC Lutry

Salle du Grand-Pont
revuefclutry.ch

3-4
MAI

SPECTACLE

108° Revue du FC Lutry

Salle du Grand-Pont
revuefclutry.ch

30
AVR

CONFÉRENCE

Le dernier mayor de Lutry, la tumeur à l'œil et le chirurgien renommé

Avec le Professeur Jean-Pierre Bastian
Par l'association en faveur du Temple
Salle du Conseil communal – 20 h
Ouvert à toutes et tous
templedelutry.ch

→7
JUIL

EXPOSITION

Le Musée de poche by Festi'Lu

Expos et ateliers pour les 0-12 ans
Quai Doret 8, angle Place des Halles
musee-de-poche.ch

ADMINISTRATION COMMUNALE

QUAND ET OÙ TENIR SON CHIEN EN LAISSE?

Pendant la période de reproduction et d'élevage des jeunes, la faune sauvage est particulièrement sensible à la présence des chiens, toutes races confondues. C'est pourquoi le Canton rend obligatoire la tenue des chiens en laisse du 1er avril au 15 juillet. Cette disposition s'applique dans tous les espaces forestiers et dans les prairies attenantes.

VISITE GUIDÉE DU BOURG DE LUTRY

Deux fois par an, au printemps et en automne, la Commune offre une visite guidée du bourg permettant de découvrir ou redécouvrir le patrimoine historique de Lutry. La prochaine aura lieu le **samedi 8 juin 2024 à 14 h 30**. Les guides officiels sont Nathalie Roman et Jean-Paul Bastian. Les places sont limitées.

Inscription obligatoire auprès du Greffe municipal:

☎ 021 796 21 21

✉ greffe@lutry.ch



URGENCES

Des défibrillateurs prêts à sauver des vies

En cas d'arrêt cardio-respiratoire, la rapidité de l'intervention est capitale.

Utiliser un défibrillateur dans les cinq premières minutes améliore les chances de survie de 40%. On en trouve actuellement neuf sur le territoire communal.

A Lutry, on trouve neuf défibrillateurs à utiliser sans délai en cas d'arrêt cardio-respiratoire (ACR). Ces appareils appelés AED (pour Automated External Defibrillator) sont conçus pour être utilisés sans connaissances médicales préalables. La Commune en met à disposition cinq, dans les vestiaires du terrain de football du Grand-Pont, à la Plage de Curtinaux, aux Services industriels, à l'Office de la population au Château et, depuis quelques jours,

au Port du Vieux Stand. A cette offre s'ajoute les appareils installés dans les locaux de Police Lavaux (à la route de Lavaux et à l'angle Grand-Rue/Rue du Port) et ses véhicules d'intervention, à la Migros de La Conversion, ainsi qu'à la pharmacie Sunstore du centre commercial des Moulins. Lors de vos prochains déplacements, pensez à repérer l'emplacement précis des AED à l'aide de la carte disponible sur le site internet de la Commune.

Cinq minutes pour sauver une vie

En Suisse, on compte un ACR toute les 70 à 90 minutes. Dans ce genre de situation, il faut pouvoir agir rapidement, car les chances de survie diminuent de 10% par minute. Aujourd'hui, seule une personne sur vingt est sauvée. L'utilisation d'un défibrillateur dans les cinq minutes qui suivent l'arrêt cardiaque peut tout changer. C'est pourquoi a été créé en 2018, sous l'égide de l'Etat de Vaud, un réseau de 4'000 secouristes bénévoles appelés First Responders.

Grâce à l'engagement de ces volontaires, le délai moyen d'intervention était de 4 minutes et 19 secondes en 2019. Le canton cherche encore des bénévoles formés pour garantir une efficacité optimale du réseau.

Le bon réflexe

Si vous êtes témoin d'un malaise, d'un arrêt cardiaque ou d'un accident, la première chose à faire est d'appeler le 144 sans tarder. Ensuite, il convient de débiter un massage cardiaque et, enfin, utiliser un défibrillateur pour administrer un choc électrique. Ces actions peuvent permettre de maintenir la victime en vie le temps qu'elle soit prise en charge par des secouristes professionnels.

Numéros d'urgence et carte des AED : lutry.ch/urgences

UNE SOCIÉTÉ LOCALE, TROIS QUESTIONS

« Découvrir et expérimenter les joies de la musique »

Cercle Lémanique d'Etudes Musicales (CLEM)



Jérôme Dano, Président

Quels sont les objectifs de l'association ?

Depuis plus de 40 ans, le CLEM offre aux jeunes de Lutry une formation de qualité reconnue au niveau cantonal et fédéral. Il met en valeur l'apprentissage de la musique à travers de nombreux concerts et auditions. Promoteur de la pédagogie Suzuki en Suisse romande, le CLEM est devenu l'un des principaux centres d'enseignement alliant cours individuels et jeu d'ensemble. Plus de 350 élèves suivent ses cours.

Quelles sont les nouveautés ou actualités du moment ?

La préparation des auditions et examens de fin d'année bat son plein. La prochaine grande échappée sera la journée portes ouvertes, qui aura lieu le **27 avril 2024** à la Villa Mégroz. Pour les plus jeunes, les portes des classes d'initiation musicale seront également ouvertes du **15 avril au 2 mai 2024**.

Quels sont les projets ?

Le 16 novembre 2024, le CLEM organisera le quatrième Concert National Suzuki à la salle Paderewski du Casino de Montbenon à Lausanne. Cet événement réunira 250 jeunes musiciens de toute la Suisse. Au printemps 2025, un spectacle réunissant près de 70 élèves verra le jour en collaboration avec une école de danse.

Pour plus d'informations : clem.ch

LUTRY D'AVANT

Les adieux à Gustave Doret

Le célèbre compositeur est enterré à Lutry.

Le 23 avril 1943, une foule immense est massée devant l'entrée du temple de Lutry. Elle vient rendre un dernier hommage à Gustave Doret, chef d'orchestre et compositeur renommé qui a résidé à Lutry. Né à Aigle en 1866, le jeune Gustave abandonne ses études de médecine à l'âge de vingt ans pour entrer à l'école supérieure de musique de



Photo : collection privée Eric Ceppi

Berlin, puis au conservatoire de Paris. Par la suite, il écrira entre autres la partition des Fêtes des vigneronnes de 1907 et de 1925, un opéra et plusieurs musiques de scène pour le Théâtre

du Jorat. La ville de Lutry lui a dédié un quai et une salle au cœur du château, car il en a été le dernier locataire avant que l'administration communale s'y installe en 1940.

DÉCHETS

PROCHAINS RAMASSAGES DES DÉCHETS ENCOMBRANTS

10
AVR

Secteur Nord

3
AVR

Secteur Sud

3
AVR

Secteur Bourg

POLICE DE PROXIMITÉ

TROTTINEZ SUR LA ROUTE!

Les trottinettes électriques sont soumises aux mêmes règles de circulation que les cyclistes. Il est recommandé de porter un casque et d'allumer les phares de jour comme de nuit (feu blanc à l'avant et rouge à l'arrière, non clignotants). Porter des vêtements clairs ou des accessoires réfléchissants permet aussi d'être bien visible. Il est interdit de circuler à deux sur une trottinette électrique. Entre 14 et 16 ans, un permis de conduire de catégorie G ou M est nécessaire.



L'ASTUCE ÉNERGIE

PRIVILÉGIER LES PROGRAMMES ÉCO

Le programme éco permet d'économiser de l'eau et de l'énergie même si la durée du cycle est plus élevée, car l'eau est moins chauffée. Or, c'est le chauffage de l'eau qui consomme le plus d'électricité. Laver sa vaisselle avec le programme éco consomme jusqu'à 45 % moins d'électricité qu'un programme intensif. Et pour le linge, un programme à 30 °C économise plus de 50 % d'électricité.

EN CHIFFRES

168'047
Passagers

C'est le nombre de passagers transportés sur l'axe Nord Sud par les lignes tl 68 et 69 en 2023, soit 18,6% de plus qu'en 2022.

TRAVAUX

Plus de détails sur lutry.ch/travaux

ROUTE DE SAVUIT

La Commune va entreprendre des travaux pour le remplacement du collecteur d'eaux claires et la conduite d'eau potable sur la route de Savuit, entre la route de Vevey et le chemin de la Culturaz. Le chemin de Plantaz et le chemin de Bertholod seront en sens unique (Est-Ouest) durant toute la période des travaux afin de garantir le trafic des bus scolaires. Ces travaux d'entretien permettront aussi de sécuriser le réseau de gaz. Ils démarreront le 2 avril 2024 pour une durée d'environ 3 mois.